

Nantes, le 28 décembre 2020

Chers Adhérents,

Nantes Natation a le plaisir de vous convoquer à son Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le :

VENDREDI 29 JANVIER 2021 A 19H30

Salle Bonnaire – Salle A – Etage 1 – 1 rue de Koufra – 44300 NANTES (sous réserve)

En raison de la crise sanitaire, il y a de fortes chances que nous ne puissions faire cette Assemblée en présentielle, nous reviendrons vers vous avec le protocole de vote dès que nous en saurons plus sur le sujet.

Ordre du jour

1. Rapport moral de la Présidente,
2. Bilan financier saison 2019-2020 et Bilan prévisionnel saison 2020-2021.
3. Compte rendu de la Commission « Communications »,
4. Bilans sportifs sur les quelques compétitions qu'il a été possible de faire,
5. Election du Conseil d'Administration.

Cette année, **notre Assemblée Générale est électorale**, c'est-à-dire que tous les Membres du Conseil d'Administration actuels sont démissionnaires d'office. Ils ont bien sûr la possibilité de se représenter. Par contre, il est important aussi, que d'autres bénévoles se proposent afin d'assurer, au maximum le bien-être de nos adhérents, de prendre également en commun, toutes décisions nécessaires à la bonne marche de notre Club.

Nous vous rappelons que tout adhérent de plus de 16 ans, avec autorisation parentale ou de son tuteur pour les mineurs, est éligible au conseil d'administration. **Les candidatures devront être déposées auprès de Nantes Natation avant le Vendredi 15 Janvier 2021.**

De même, si tous les adhérents à jour de leur cotisation ont droit de vote, les mineurs de moins de 16 ans devront toutefois être représentés par un parent ou un représentant légal.

Selon les statuts, les délibérations d'une telle assemblée ne peuvent être validées que si un quorum de 5% des adhérents présents ou représentés est atteint le jour de l'assemblée. Si ce quorum n'est pas atteint, nous serions obligés de reconvoquer les adhérents lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire., afin de pouvoir faire valider les points 2 et 5 qui se tiendra le :

Vendredi 29 Janvier 2021 à 20h00

Conditions identiques que ci-dessus.

Lors de cette seconde assemblée aucun quorum n'est nécessaire pour valider les délibérations.

Nous vous prions d'agréer, Chers Adhérents, l'expression de nos sincères salutations.

La Présidente,
Patricia Rousseau



POUVOIR A RETOURNER AVANT LE 25 JANVIER 2021 :

Par mail : presidente@nantes-natation.fr

Ou à déposer dans la boîte aux lettres du club :
NANTES NATATION - 13, Chaussée de la Madeleine – 44000 NANTES

Je soussigné(e)

Donne pouvoir à :

De me représenter à l’assemblée générale de Nantes Natation qui se tiendra le 29 Janvier 2021, pour prendre en mon lieu et place, toutes les décisions qui seront prises pendant le déroulement de l’Assemblée.

A Le

Signature précédée de la mention « BON POUR POUVOIR »

SIGNATURE



CANDIDATURE A RETOURNER AVANT LE 15 JANVIER 2021 :

Par mail : presidente@nantes-natation.fr

Ou à déposer dans la boîte aux lettres du Club :
NANTES NATATION - 13, Chaussée de la Madeleine – 44000 NANTES

Je soussigné(e)

Souhaite présenter ma candidature au conseil d’administration de Nantes Natation.

Mon expérience ou domaine où je souhaite apporter ma contribution (facultatif)

.....

A Le

SIGNATURE